

# Enquête sur les conditions salariales dans les secteurs des services et des commerces spécialisés en horticulture 2022

## ARBORICULTURE

### ENQUÊTE WEB

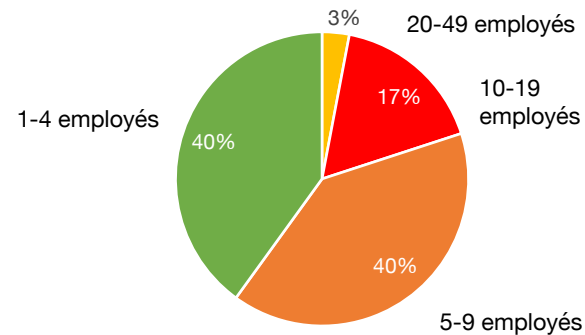
L'information rassemblée concerne 35 entreprises en arboriculture embauchant 485 travailleurs en 2022



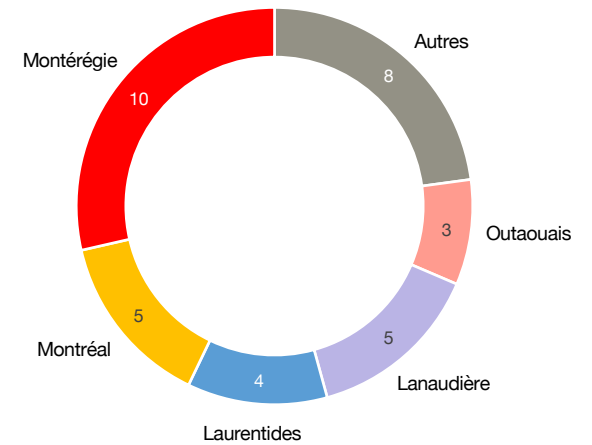
### QUI EMBAUCHENT-ELLES?

Emplois repères	Entreprises qui embauchent	
	%	Nombre moyen d'employés
Superviseur / chef d'équipe	69%	6
Élagueur	94%	5
Homme de sol	89%	6

### TAILLE DES ENTREPRISES



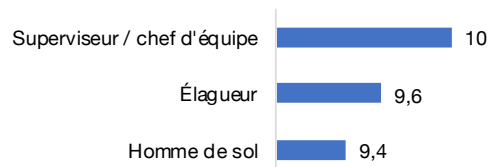
### OÙ SONT-ELLES SITUÉES?



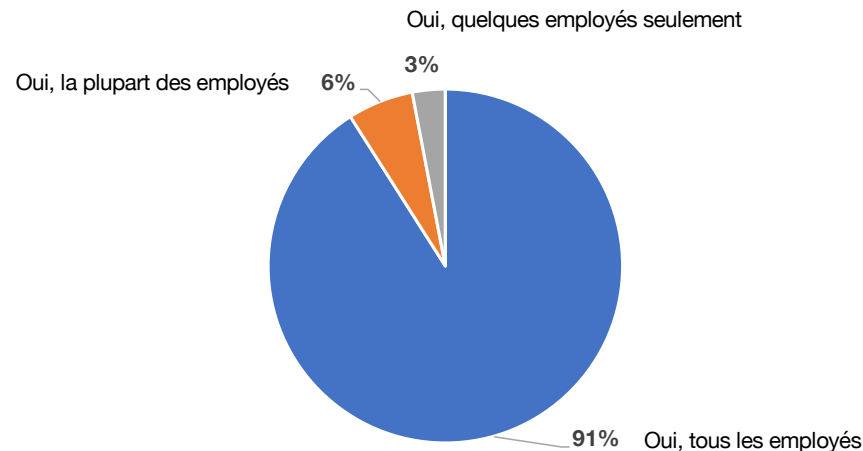
**Autres**

Chaudière-Appalaches	: 2
Estrie	: 2
Capitale-Nationale	: 1
Centre-du-Québec	: 1
Laval	: 1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	: 1

### MOIS TRAVAILLÉS PAR ANNÉE



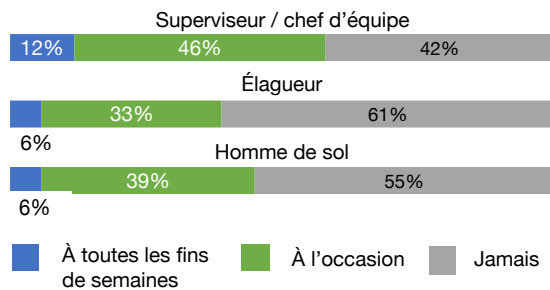
### 5 JOURS CONSÉCUTIFS OU PLUS DE VACANCES PAR ANNÉE L'ÉTÉ



### MANUEL DE L'EMPLOYÉ ET ÉCHELLES SALARIALES

- Près du tiers des entreprises disposent d'un manuel de l'employé.
- Environ une entreprise sur 10 dispose d'échelles de salaires définies pour les différents postes offerts.
- Plus d'une entreprise sur 10 est en train de développer ces outils.

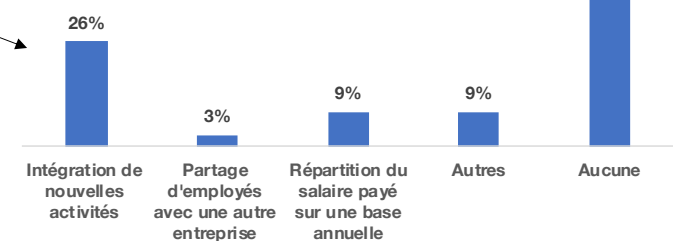
## FRÉQUENCE DU TRAVAIL LA FIN DE SEMAINE



### Principales mentions

- Dénouement résidentiel / de toiture (n = 2)
- Entretien mécanique (machinerie, véhicules, équipements) (n = 2)
- Suivis des entretiens d'espaces verts (ex.: foresterie urbaine, coupe forestière) (n = 2)
- Tâches administratives diverses (n = 2)

## MESURES DE RÉTENTION DU PERSONNEL EN PLACE (n = 35)



Note: En raison des mentions multiples le total est supérieur à 100%.

## VERSEMENT DE PRIMES ET BONUS \*

74% des entreprises sondées offrent au moins un bonus ou une prime à leurs employés.

La proportion des entreprises sondées qui offrent ...

- Bonus individuel annuel : 34%
- Prime de chef d'équipe : 49%
- Prime de rendement : 11%
- Bonus collectif annuel : 26%
- Prime formateur / compagnon : 11%

## AVANTAGES SOCIAUX OFFERTS \*

89% des entreprises sondées offrent au moins un des avantages sociaux suivants à leurs employés.

La proportion des entreprises sondées qui offrent ...

Mesures de conciliation travail-famille :

- Horaires flexibles : 74%
- Temps cumulé repris en congé : 37%
- Congés mobiles : 54%
- Semaine de travail comprimée : 29%

- Assurances collectives : 20%
- Régime de retraite AVEC cotisation de l'employeur : 17%
- Régime de retraite SANS cotisation de l'employeur : 11%
- Jours de maladie payés en plus des 2 jours prévus par la Loi : 20%
- Autres avantages sociaux : 9%

## SALAIRES Augmentation moyenne des salaires de 12,7% en 2022

Emplois repères		Salaire horaire brut avant déductions			
		Minimum	Maximum	Médiane	Moyenne
Superviseur / chef d'équipe (n = 24)	Salaire le plus bas	24,00 \$	40,00 \$	30,00 \$	30,50 \$
	Salaire le plus haut	27,00 \$	45,00 \$	35,00 \$	35,60 \$
Élagueur (n = 33)	Salaire le plus bas	20,00 \$	35,00 \$	25,00 \$	24,90 \$
	Salaire le plus haut	24,50 \$	45,00 \$	30,86 \$	31,90 \$
Homme de sol (n = 31)	Salaire le plus bas	18,00 \$	30,00 \$	20,00 \$	21,30 \$
	Salaire le plus haut	20,00 \$	30,00 \$	25,00 \$	24,90 \$

\* Référez-vous à la version complète pour les détails relatifs à chacun des emplois repères : [www.horticompetences.ca/enquete-salariale](http://www.horticompetences.ca/enquete-salariale).

Contribution financière :

Commission des partenaires du marché du travail

Québec